



PROGRAMME DE FORMATION - NOVAGRHO1-10

Santé, Sécurité et Inclusion : Promouvoir la Qualité de Vie au Travail et l'Intégration du Handicap en Entreprise

DUREE : 2 jours (14 heures)

TARIFS : A partir de 2360 € HT par jour de formation – Tarif à titre indicatif.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Présentiels : Nos modules sont dispensés en présentiels sauf cas exceptionnels et peuvent être réalisés individuellement ou en groupe.

Lieu de la formation : Au sein de l'entreprise cliente, au sein de l'organisme de formation ou dans des locaux loués par l'organisme de formation ou l'entreprise cliente que ce soit pour des formations en INTRA ou en INTER. Nous adaptons le lieu en fonction du public et des besoins clients.

Handicap : Ce module de formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Accessibilité et délai d'accès : Il est recommandé de s'inscrire à nos dispositifs de formation au moins 10 Jours avant le début de la formation afin que l'équipe pédagogique soit en mesure de préparer l'ensemble des supports et formalités administratives. Il vous est toutefois vivement conseillé de prendre contact avec l'organisme de formation par mail contact-formation@novarh.fr ou par téléphone au numéro suivant 06 61 39 49 61.

Méthodes mobilisées

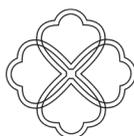
- Méthode expositive : apport de contenu avec support Powerpoint ;
- Méthodes applicatives : réalisation de cas pratiques (études de cas, diffusion de vidéos, échange sur sa pratique...);

La formatrice apportera aux stagiaires des propositions méthodologiques et des pistes de réflexion et d'action. Ses propos seront illustrés par des exemples concrets. Plusieurs documents seront remis aux stagiaires.

L'inclusion étant au coeur de nos préoccupations, l'ensemble de nos formations sont ouvertes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

EVALUATION DE LA FORMATION :

- Questionnaire d'évaluation des besoins ;
- Questionnaire à chaud à l'issue de la formation ;
- Questionnaire à froid.





Délivrance d'une Attestation de présence en fin de stage, Certificat de réalisation et d'un Bilan d'acquisition des compétences.

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE :

- Présentation formatrice, participante
- Rappel des objectifs et déroulement de la journée
- Les attentes réciproques pour l'apprenante et pour la formatrice

SANTÉ, SÉCURITÉ ET INCLUSION : PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET L'INTÉGRATION DU HANDICAP EN ENTREPRISE – 2 jour(s)

Ce que le stagiaire sera en mesure de réaliser à l'issue de la formation :

- Comprendre les enjeux liés aux conditions de travail et à la Qualité de Vie au Travail ;
- Communiquer et sensibiliser les collaborateurs sur le sujet du handicap ;
- Proposer des actions pour de meilleures conditions de travail ;

PUBLIC CONCERNE : Tout Public

PRE-REQUIS : Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Maîtriser les enjeux liés à la santé et la sécurité au travail ;
- Créer de meilleures conditions de travail pour vos collaborateurs;
- Intégrer la promotion de la Qualité de Vie au Travail (QVT) dans sa stratégie d'entreprise ;
- Définir les obligations de l'entreprise en matière de handicap ;
- Proposer des campagnes de sensibilisation aux collaborateurs au handicap par le biais de dispositifs ;
- Construire une approche d'intégration des collaborateurs en situation de handicap.

SUJETS TRAITES :

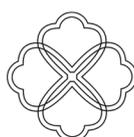
Santé Sécurité et conditions de Travail

Journée 1 - Matinée :

- Cadre juridique réglementant la santé, la sécurité et les conditions de travail ;
- Prévention des risques psycho-sociaux ;
- Sensibilisation sur les notions de harcèlement.

Journée 1 - Après-midi :

- Les registres obligatoires en matière de santé et sécurité ;





- Le DUERP ;
- Le plan de prévention des risques professionnels ;
- La fiche d'entreprise.

Qualité de vie au travail (QVT)

Journée 2 - Matinée :

- Comprendre les enjeux de la qualité de vie au travail ;
- Recueillir et évaluer les actions déjà mises en place et identifier les axes d'amélioration de la vie au travail ;
- Etudier des pistes pouvant amener à l'élaboration de projets concrets et répondant aux critères de QVT.

Sensibilisation au Handicap

- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ;
- Les principes de l'obligation.

Journée 2 - Après-midi :

- L'effectif d'assujettissement ;
- Exécution de l'obligation d'emploi ;
- Les aides de l'état ;
- Les aides des organismes ;
- Les différents acteurs sociaux ;
- Sensibiliser les managers et les collaborateurs au handicap ;
- Dispositifs de promotion du handicap.

Cas pratiques : Mises en situation, Etudes de cas et QCM de connaissances.

